L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT.——NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 22 FEVRIER 1845.

PUBLIÉ PAR MAGNE & WEISSE.

CONDITIONS DE L'ABEILLE:

ABONNEMENT:

Journal quotidien, une année d'avance $12

Journal de la campagne, deux fois par semaine, une année d'avance, 5

Le terme de l'abonnement est pour une année. Aucune inscription ... au journal ... [illegible] ... à moins qu'il n'en ait donné avis par écrit, une semaine avant l'expiration de l'année.

ANNONCES.—Une piastre par carré de chaque langue, pour la première insertion, et cinquante cents pour chaque insertion subséquente. Tout changement considérable dans l'annonce originale, payera $ ... comme une nouvelle annonce. Le carré est de DIX lignes ou moins.

ABONNEMENS pour l'année aux annonces.—Les artistes et personnes tenant magasin en détail, $60; les Banques, Compagnies d'Assurances et autres institutions publiques, $80; les agens pour navires, bateaux à vapeur, ou les maisons de commerce faisant la commission, $90. Ces abonnemens ... l'année et d'avance.

Le privilège des abonnés ... [illegible] ... affaires ... [illegible]

LES ANNONCES qui ne ... [illegible] ... par insertion.

LES ANNONCES qui ne porteront pas la durée de l'insertion seront publiées pendant un mois, et devront être payées ...

LES ANNONCES de candidats à des emplois publics et toutes autres d'une nature politique, les annonces ou articles d'une nature personnelle, lorsqu'ils pourront être admis, paieront le double du prix ordinaire et d'avance.

R. DITTRICH, *Négociant Commissionnaire,* 23, rue Poydras.

WILLIAM DAVIDSON. JOHN PARKINSON.
WILLIAM DAVIDSON & CO.
AGENS EN COTON,
ET NEGOCIANTS-COMMISSIONNAIRES
Rue du Canal, No 81. N. Orléans.
2 nov.

AGENCE du Sucre Anne de Boston—Sucre en pain, au morceaux et en poudre double raffiné, ayant droit au drawback, constamment en main et à vendre par
2 jan—1an NORCROSS & FOSDICK, 40 Gravier.

AVIS—Les soussignés ont changé le nom de leur raison de commerce en celui de W. P. Vredenburgh & Co. à dater de ce jour. Les intérêts demeurent les mêmes.
1 janv FIELD & Co., 30, Vieille Levée.

W. P. VREDENBURGH & Co., No. 30, Vieille Levée, font des avances libérales sur consignations de sucre, coton, plomb, en consignation à B. H. Field & Co. à New-York, et à M. Field Fowler, à Boston. 1 jan—1 an

I. ROSSI,
DROGUISTE ET PHARMACIEN,
Importeur en gros et en détail,
A L'ENSEIGNE DU MORTIER D'OR,
TIENT constamment un fort assortiment de DROGUES, MEDICAMENS, &c. &c.—A transporté son magasin du faubourg Douradou à l'encoignure des rues Ailée et Tchoupitoulas, au-dessus du bac de Gretna.
29 nov.

J. B. RATHBONE & Co, No 3 rue du Canal; offrent à vendre à prix réduits, à des termes libéraux:
Cotons, drap, chabot, chicopee, Nashua et Amoskeag ... Oneida, Rochester et Amoskeag; ... Chester et Amoskeag; jean ... d'York; ... de fantaisie; ginghams ... pour tabliers et meubles; calico couleur légère et foncée, d'un bon goût; toile à drape blanche, 7/8 et 4/4, de diverses qualités; batiste, ... et couleur assortie, étoffes à moustiquaire.

Aussi—Linon imprimé 9/8; mousseline et jaconat d'un beau style; organdis; guinghams; mousseline tarlatane imprimée, riche; jolie mousseline; jaconat 6/4, uni et à raies; batiste 6/4, mousseline suisse 6/4; ... mull; guingham ombré, etc.; guingham carleston 4/4 uni et croisé; calicot imprimé, de Manchester, très riche; mouchoirs madras, verona, britannia et de fantaisie; robes à passenteries, ... unies et brodées; toile d'Irlande, en pièces et demi pièces, plus en rond, toile à draps 9/4 et 12/4; coutil à toile d'oreiller en toile; dowlas en fil, serviettes ... ; fil à coudre patenté de diverses marques; ... de Taylor, ... 200 yards, ...

Aussi—Couvertures unies et croisées, de Duffel; couvertures U. S. N. jean du Kentucky, linseys; étoffes de Kentucky unies et croisées. 21 fev.

FERBOS, rue Royale, encoignure Dumaine, 249—Reçoit par le navire Bordeaux Packet et offre à vendre:
Vins en barriques et caisses; tels que Château Margaux, Château Lafitte, St Julien et Haut Sauterne, sardines à l'huile des meilleures marques en boîtes et demi-boîtes, moutarde française, en grand et petit modèle, bouchons pour bouteilles et demi-bouteilles de toutes qualités, mastic de différentes couleurs pour bouteilles.
Aussi—Un magasin provenant d'arrivages antérieurs, vins de toutes qualités en barriques et caisses, fruit à l'eau de vie, anisette superfine, prunes en boîtes transparentes, saucissons de Lyon, pâtés truffés, petits pois, cèpes à l'huile etc. etc. 15 fev—6

A VENDRE—Pour cause de départ, une Boulangerie bien achalandée, située à Gretna, près de l'Hôtel et du ferry, s'adresser sur les lieux. 4 fev—2m

EN débarquement du nav. Catherine—6 caisses coton en ... , marque Farquharson, à vendre par
6 fev DUNCAN KENNEDY, 39, Toulouse.

MARCHANDISES FRAICHES
De printemps—pour habillemens de Dames.

C. M. SIMPSON, rue de Chartres, No 33, encoignure de la rue de la Douane, viennent de recevoir par les derniers arrivages de France et de New York, les marchandises suivantes:
1 caisse batiste à bas prix. 1 caisse idem extra et de style élevé ... nouveau. 1 caisse linon française carreaux nouveau goût; 1 caisse ... à bas prix.
Plusieurs cartons d'écharpes en barège, et de mouchoirs ... satinés.
Une caisse soieries fraîches et riches, pour habillemens, qu'ils vendront à très bas prix.
Des caisses parasols, nouveaux styles;
Plusieurs caisses de calicots à tout prix.
Aussi—Pour en ... à un prix au moins au-dessous du coût, un grande quantité de cachemires de laine, crêpes, chaussés etc. Aussi un assortiment complet de MARCHANDISES SECHES, à l'usage des familles.
12 fev

TOILES, TOILES!—Les soussignés informent respectueusement leurs pratiques et le public, qu'ils ont un assortiment de TOILES A CHEMISES, &c. tout à fait complet, et qu'ils sont en mesure, à tous ceux qui se trouvent en ville, les toile ... de la durée des linges. Leur stock se compose en partie de:
Toile d'Irlande 4/4 garantie tout fil, dans tous les prix;
Demi pièces do do
Des toiles à chemise superieure;
5/4 do do
Toiles à draps de toutes qualités, platille et bretagne; linons, fil, ... damassées, serviettes damassées, serviettes françaises, courtepointes de Marseille.
Ces articles et un assortiment entier de marchandises de fantaisie et du pays, seront vendus très bon marché pour du comptant, par
MONROE & HAVOCK, 39 Chartres

EN débarquement et à vendre en débarquement des navires ... Bordeaux Packet, de Bordeaux:
... eau de vie 4me preuve, de Castillon;
... paniers huile ... superfine.
—D'importations antérieures—
10 demi pipes eau de vie, même marque, ayant droit au drawback
20 quarts de pipes do do do
600 caisses de 12 bouteilles vin rouge do
25 do vin blanc do
140 barriques vin rouge, diverses marques;
30 demi barriques do do
50 do vin blanc Sauterne;
30 do vinaigre blanc;
60 caisses pruneaux en paubans, rouleaux, rondelles et en boîtes transparentes;
60 balles bouchons diverses qualités;
100 paniers de 160 chaque bouteilles vides;
Vieille eau de vie de fine Champagne en futailles de 9 et 20 gallons; vins fins en barriques et en caisses de 12 bouteilles et 24 demi bouteilles; anisette superfine et fine, en paniers; liqueurs assorties; Curaçao superfin; absinthe Suisse; fruits à l'eau de vie en paubans d'un litre et d'un demi litre; sardines à l'huile en boîtes, demi boîtes et quarts de boîtes; vin de Champagne en bouteilles et en demi bouteilles; fil à voile en petites pelotes, &c. &c.
13 fev EDOUARD LARRONDE, 35, rue St Louis

P. & J. LACOSTE, 107, Royale, offrent à vendre en débarquement du Bordeaux Packet:
Un assortiment complet de vin blanc tels que Haut Sauterne, Haut Barsac, Sauterne, en demi barriques.
Vin Rouge, en barriques, Montferrand, Saint Emilion, Château Margaux et Château Lafitte.
En Mains d'importations antérieures:
Vins en barriques et demi barriques consistant en Montferrand, Saint Emilion, St. Estephe Médoc, St Julien, Château Margaux et Château Lafitte.
Vins de ces diverses qualités en caisses de bouteilles et demi bouteilles.
Un assortiment complet de liqueurs, anisette et fruits à l'eau de vie des meilleures marques.
Aussi—bouchons pour bouteilles, de différentes qualités.
13 fev

Marchandises de Printemps.

PAR les derniers arrivages de Liverpool et du Havre nous avons reçu un grand et superbe assortiment de MARCHANDISES SECHES, anglaises, écossaises, allemandes et françaises, sur lesquelles l'attention particulière des détaillants est appelée, attendu que nous sommes déterminés à vendre à aussi bas prix que les importateurs du Nord.
Dans notre assortiment, se trouvent:
25 caisses arabias ... ; 10 caisses idem coton et fil,
... ; 10 do do do do
... coutil ... de Paris, nouveau style.
... idem extra superfin.
... drills blancs, de Londres.
... Draps d'été, noirs, extra fins.
... Piqués Marseilles superfins, de Londres.
... idem blanc, extra-superfin.
... Cachemir fantaisie, pour printemps, extra superfin 7/8.
... jaconat en couleur, riche.
... balzorine de Paris, nouveau genre.
... barège, pour habillements de soirée.
... robes bobinet.
... brin blanc et écru; 4 caisses mouchoirs madras.
... mouchoirs soierie anglaise, extra-superfin.
... mouchoirs Spittalfield, anglais, 33 pouces.
... bas de robe, dimity, nouveau style, pour dames.
... dimity blanc, nouvel article.
... ombrelles en soie, grandeurs assorties.
... bretelles élastiques françaises.
Gants ... pour hommes et femmes, ... noirs et blancs, idem en chamois, pour hommes; mouchoirs batiste fil, mouchoirs unis, ourlés, à rivières et brodés, pour dames; écharpes barège et soie, nouveau style; mouchoirs de fantaisie, d'habillements; écharpes dentelles noires; cravates de dames; soie à coudre; fil à coudre, etc; etc.
Ainsi qu'un grand stock complet d'articles de MANUFACTURES AMERICAINES, convenables aux habitans, articles sur lesquels ils appellent l'attention des planteurs, détaillants de la campagne et de la ville.
18 fev H. DE GOER & RIFFLARD, 21 Magasins

EAU DE VIE et vin en caisse ayant droit au drawback:
60 futailles eau de vie 4me preuve,
400 caisses vin rouge St. Julien, à vendre par
11 fev POUGET FILS, rue Royale 147

EN débarquement des navires Talma et Bordeaux Packet, ... :
... barils ... à l'huile
... En magasin:
200 caisses vin rouge St. Julien,
400 barriques vin rouge, diverses marques,
25 barriques vin ... Château Cantenac, Medoc,
8 ... vin ... Château Giscours, à vendre par
11 fev POUGET FILS, 117, Royale

QUARANTE PIASTRES DE RECOMPENSE.
PARTIS MARRONS de l'habitation du soussigné, située à trente-trois milles, au dessous de la ville, dimanche, ... du courant, les deux nègres suivants: GARRISON, âgé d'environ vingt-six ans, taille de cinq pieds six pouces, ayant le teint d'un brun foncé. NATHAN, âgé d'environ vingt-deux ans, taille de cinq pieds huit pouces, teint brun foncé. Ces deux esclaves ... habillés de ... et d'un chapeau de ...
La récompense ci-dessus sera donnée à ceux qui les arrêteront et les conduiront à une des geoles de cet Etat, ou bien $10 pour chacun d'eux, livré dans une des geoles de cet Etat, en outre de ... et au soussigné ou à M. Jacques Larose, No 71, Vieille Levée.
20 fev—9 WILLIAM ERSKINE.

GRAINES.
GRAINES FRAICHES DE TABAC de la Havane, excellente qualité, à vendre au magasin de graines de
19 fev W. DINN, 11, Commune

INDUSTRIE SUCRIERE.

J'AI l'honneur d'offrir à MM. les habitans mon appareil *Général en Partiel* pour la fabrication des sucres à la vapeur.

Il est un fait universellement reconnu: que les sirops marchent graduellement à leur décomposition en raison du temps qu'ils sont exposés à la chaleur. Tous les appareils ... dans le but de ... [illegible] ... la chaleur, tandis que le point le plus important était d'*abréger la durée de son action* infiniment plus pernicieuse. M. Oward lui même qui est l'inventeur de ce genre de chaudières a été le premier à reconnaître postérieurement cette vérité.

C'est avec enthousiasme que ces appareils avaient été d'abord acceptés: la théorie sur laquelle ils reposent était éblouissante; mais on n'a pas tardé à s'apercevoir que le ... était diminué qu'en partie, les résultats étaient *trop insignifiants* pour mériter la continuation de leur adoption. Cette seule cause et non le haut prix des chaudières à vide a refroidi les fabricans français qui s'en tiennent généralement aux chaudières à grille, plus simples, plus commodes et qui donnent, à très peu de chose près, les mêmes résultats. (Ma correspondance particulière avec un fabricant français vient confirmer ce fait.)

L'appareil proposé, quoique ne fonctionnant pas dans le vide, est *disposé* de manière à travailler à l'abri de l'influence de l'air, mais la qualité dominante qui lui assure un avantage immense sur le premier, c'est de ne permettre à chaque partie de solution sucrée qu'une seule minute d'action de la chaleur pour parvenir à la cuite, tandis que dans le vide le sirop est en souffrance pendant une heure environ.

Il résulte qu'employé même *partiellement* à la cuite des sirops fournis par l'équipage à une densité de 20 à 24 degrés aréométriques, cet appareil, *sans emploi de noir animal*, donne des résultats supérieurs à ceux des appareils de MM. Degrand, Roth, Brame-Chevalier et autres qui en dérivent. Tous ces divers systèmes sont bien pauvres de bons effets s'ils ne sont aidés de l'action bienfaisante du noir animal.

Mais s'il est vrai que le noir animal est indispensable et lucratif, dans la fabrication difficile du sucre indigène en France, dont le prix est de 12 cents la livre, il y aurait évidemment mécompte, perte sèche, matérielle à l'employer dans celle du sucre de cannes, dont le prix est *trop modique*, lors surtout qu'on l'emploirait sous la forme du grain *poudre à canon ou de chasse*, attendu que dans cet état les surfaces décolorantes ne sont pas assez multipliées. Le moyen le plus rationnel serait de l'employer par projection en *folle farine*, à l'instar des raffineurs, vu que, dans cet état de division, il offre une puissance décolorante vingt fois plus forte.

Mais dans ce cas un inconvénient trop grave se présenterait encore: le retard considérable occasionné par la filtration à travers les poches de Taylor et dans un pays comme la Louisiane surtout, où l'on n'a que deux mois pour l'exploitation entière d'une récolte, *il est expressément défendu sous peine d'amende*, de s'amuser pendant la roulaison, à faire des opérations de confiseurs.

1. Une bonne décoction suivie de
2. La clarification proprement dite à l'albumine simple.
3. et une évaporation rapide et continue qui ne permettra pas la coloration, sont les moyens les plus simples, les moins couteux, les plus efficaces pour arriver aux meilleurs résultats. Le but du noir animal est de corriger une faute, celui de mon système est de la prévenir; il en résulte que le mal en évite les frais de remède.

L'appareil général proposé remplit *rigoureusement* les trois conditions ci-dessus et les effets en sont tels que les bénéfices résultant des quantités, qualité, économie de combustible et de main-d'œuvre, ne peut être moindre de 30 à 40 pour cent sur la fabrication ordinaire.

(N. B.) Les sucres fabriqués par ce système, sans autre opération ultérieure, donneront évidemment plus de bénéfice que ceux obtenus à grands frais par l'opération du terrage usité dans les colonies.

Le prix de l'appareil général est fixé à $1 00 par boucaut demandé par 24 heures, en observant que, pour ce même prix l'appareil sera installé en *duplicata* comme un double équipage, afin d'obvier à toute interruption accidentelle, et l'on sera exempt des dépenses et des embarras occasionnés journellement par l'emploi du noir animal.

Prix de l'appareil partiel simple produisant des qualités supérieures à celles des appareils complets connus jusqu'à ce jour, travaillant même à l'aide du noir en grain. (a)

Pour	6 boucauts	2 300
	9 "	2 760
	12 "	3 300
	15 "	3 [illegible]
	18 "	4 300
	21 "	4 700
	24 "	5 200

(a) L'on sait très bien que les premiers quintaux gal lons de sirop qui passent à travers le noir, sont à peu près incolores et que recueillis isolément on peut obtenir quelques boucauts très supérieurs pour former des échantillons propres à éblouir le public (c'est ainsi qu'en usait Archbal) mais ce n'est qu'avec les sucres *manufacturiers* que j'entends établir la comparaison; les premières parties de choix n'étant faites que pour les confitures du ménage ou la petite gloire particulière du manipulateur.

Pour plus amples renseignemens, à mon adresse, Saint Charles Post Office, plantation de J. B. Lebranche.
15 fev—4m J. RIPOLL.

PATENTE de N. RILLIEUX,
Pour la nouvelle méthode de faire le Sucre.

LES soussignés, agents de Messrs. Merrick et Towne, propriétaires de la fonderie de Southwark, à Philadelphie, et cessionnaires de la patente de N. Rillieux, ont avisé les habitans sucriers qu'ils sont prêts à contracter pour des appareils de sucrerie pour être mis à fonctionner pour la prochaine récolte. Le succès et l'importance de ces appareils ont été vérifiés par les résultats obtenus sur l'habitation Packwood, donnant un augmentation de trente trois pour cent en quantité, une augmentation dans la valeur du produit d'environ 25 pour cent, et une économie de combustible, telle que la consommation est réduite à trois quarts de corde de bois par boucaut de sucre y compris celle de la machine à vapeur.

M. Rillieux se propose de partir dans peu de temps pour Philadelphie, afin d'y faire exécuter les contrats déjà passés. Les soussignés ne pouvant disposer que d'un petit nombre d'appareils cet hiver, invitent les habitans sucriers qui voudront s'en procurer, à s'adresser sans délai, à
WM. K. THOMPSON.
18 fev—15 ou à WM. A. ROBERTSON & Co.

LES prix des appareils patentés de N. Rillieux, dont il est question dans l'avis qui précède, sont arrêtés comme suit: En y comprenant les frais de transport de Philadelphie à la Nouvelle-Orléans, et les frais de pose sur l'habitation.

APPAREIL MODELE No. 1

produisant six milliers de sucre en vingt-quatre heures. Le vin de canne à une densité moyenne de 8° B. Et consommant par mille livres de sucre, machine à vapeur comprise.

1er genre	—trois quarts de corde de bois,	$9,000
2me "	une corde et demie,	7,400
3me "	deux cordes,	6,000

APPAREIL MODELE No. 2,

produisant douze milliers de sucre, &c., et consommant &c.

1er genre	—trois quarts de corde de bois,	$14,000
2me "	une corde et demie,	15,000
3me "	deux cordes,	13,000

APPAREIL MODELE No. 3,

produisant dix huit milliers de sucre, &c., et consommant, &c.

1er genre	—trois quarts de corde de bois,	$20,000
2me "	une corde et demie,	21,000
3me "	deux cordes,	17,000

Ces appareils se composent des clarificateurs, des filtres, des réchauffoirs, des chaudières à vide, des bouilloires nécessaires et de l'appareil à revivifier le noir animal gros grain. Les quantités de sucre ci-dessus produites par ces appareils, en vingt quatre heures, sont celles qu'on obtient en traitant du vin de canne à 8° Bé, densité moyenne du vin de canne à la Louisiane. Avec du vin de canne de 11 à 12 1/2 degrés, tel que celui de l'Ile de Cuba la production de sucre est de cinquante pour cent en plus.

A cela près des différences dans les quantités du combustible consommé, les autres avantages qui résultent de l'emploi de ces appareils restent constants dans les trois genres. En les comparant aux appareils français, de l'invention de M. Degrand, construits à Paris et établis à l'île de Cuba par MM. Dérosne et Cail, ils présentent les résultats suivants:

Le sucre brut ... avec l'appareil de N. Rillieux, ... à la Louisiane par l'appareil patenté de N. Rillieux ... à celle du sucre non terré et non étuvé obtenu à l'île de Cuba, par l'appareil de Dérosne, et avec du vin de canne marquant de 11 à 12 degrés.

Suivant le genre adopté, l'appareil N. Rillieux consomme de 3/4 à 2 cordes de bois par millier de sucre obtenu; l'appareil de Dérosne à l'île de Cuba, consomme plus de deux cordes de bois; maximum de consommation de l'appareil ci dessus, le meilleur marché et du 3me genre, et cet à trois fois le prix de l'appareil N. Rillieux.

La grande économie de combustible résultant de l'emploi de l'appareil N. Rillieux, permet de trouver dans la bagasse audelà du combustible nécessaire pour faire la récolte. La bagasse serait encore suffisante, si par l'emploi de nouveaux moyens on arrivait à extraire de la canne tout le liquide sucré qu'elle renferme. Et comme conséquence, cette économie de combustible permet d'établir en sucrerie toute cette fertile partie de la Louisiane que le défaut de bois a empêché jusqu'aujourd'hui de consacrer à la culture de la canne.

Nota. Les habitants qui contracteront pour les deux genres d'appareils consommant au delà de 3/4 de corde de bois par millier de sucre, pourront, quand ils le jugeront convenable dans la suite, acquérir, en payant la différence des prix ci dessus, les additions nécessaires pour réduire la consommation de combustible à une corde et demie ou à trois quarts de corde.

Pour les conditions des contrats, s'adresser aux soussignés, chez qui sont déposés des échantillons du sucre qu'on obtiendra par ces appareils.
W. H. ROBERTSON,
8 fev—15 W. K. THOMPSON.

Chaudières à vide.

LES habitants qui n'ont point encore pris leurs dispositions pour contracter pour l'appareil ci-dessus, peuvent en s'adressant au soussigné se procurer des CHAUDIERES A VIDE, destinées à porter à la cuite le sirop concentré à 25 ou 28 degrés par l'équipage. Elles sont construites avec le plus grand soin, et sur les modèles les plus perfectionnés.

PRIX REDUITS, avec ou sans la pose, des chaudières à vide comprenant la pompe à air et les tuyaux de communication, et pouvant porter au point de cuite en vingt quatre heures les quantités de sucre suivantes.

	Livrées à la Nlle-Orléans	En place et posées sur l'habitation.
6 Boucauts	$1200	$1500
9	1500	1800
12	1800	2100
15	2100	2400
18	2400	2800
21	2700	3100
24	3000	3400

Ces chaudières à vide sont faciles à employer et peuvent être conduites sans difficulté par les faiseurs de sucre ordinaires après deux jours d'expérience; elles n'exigent point d'autres bouilloires que celles de la machine.

C'est un fait généralement admis aujourd'hui qu'il y a grand avantage à achever dans le vide la cuite du sirop porté à 25 ou 28 par l'équipage ordinaire; la valeur du sucre s'accroît de trente pour cent—La mélasse obtenue tombe à 25 gallons par boucaut. Le haut prix des chaudières à vide a seul prévenu jusqu'à présent, leur adoption générale par les habitants sucriers.

Le soussigné appelle leur attention spéciale sur ce sujet digne de fixer leur sollicitude, convaincu qu'il est de l'extrême modération des prix qu'il demande, et du parfait fonctionnement des chaudières à vide pour lesquelles il offre de contracter aujourd'hui.

Les habitants sucriers trouveront aussi le soussigné disposé à contracter avec eux et à des prix très réduits pour leur fournir des bacs pneumatiques (Tigers). L'appareil le plus efficace de tous ceux connus pour purger le sucre.

N. RILLIEUX, au bureau de F. Buisson & E. Barthe, avocats rue St. Pierre. 8 fev. 15f

REÇU par les derniers arrivages et à vendre par les soussignés:
300 barriques Vin rouge de Bordeaux;
300 demi barriques Vin blanc;
14 quarts Eau de vie vieille de Cognac;
20 quarts Eau de vie de preuve, de J J Dupuy;
300 caisses Cerises à l'eau de vie;
300 paniers Anisette fine et surfine;
150 caisses Absinthe de Yervain et Lecoultre,
75 caisses Kirsch de la même marque,
100 paniers Guignolet d'Angers; 25 dito Guignolet de Bordeaux; fruits à l'eau de vie assortis; liqueurs assorties; eau de fleur d'oranger en caisses et en estagnons; bouchons pointus, bouchons ordinaires et fins par sacs de 200 et 500; prunes sèches en paubans; bouteilles vides, etc. &c. DUDOUYT & TEULADE,
3 fev 13, rue Toulouse.

AU débarquement du brick Bordeaux Packet, venant de Bordeaux: 9 barils vin blanc Haut Barsac, 14 do de Haut Sauterne; 73 barriques vin rouge St. Julien Médoc; quarts de pipe eau de vie marque Castillon, à vendre par
11 fev B TALAMON, 73 et 80 St. Louis

TALAMON FRERES, rue de Chartres, No. 44, reçoivent par le Timoléon, du Havre:
Ombrelles moirées à la Polka; dito douairières; de sac à chines; gants filet égyptien, noirs et blancs; mitaines filet égyptien à doigts; un assortiment complet d'éventails; bourses longues en cordonnet de soie; rubans de velours; ganses en soie et poil de chèvre.
Par le Windsor Castle, du Havre:
100 douzaines chapeaux de paille pour hommes; fil en cheveux noir, gris et bleu; anneaux à rideaux; broches à ... articles supérieur; lignes à ... etc. ... pique; gants ... qualité, et une foule d'autres articles trop longs à mentionner. 30 jan

VINS fins de Bordeaux—80 caisses, des marques St. Julien, Château Larose, Château Léoville, Château Laroze et Château Margaux, à vendre par
4 jan JORDY & BRAZIER, 16 Conti

CHAUDIERES à Sucre—Un assortiment complet de la célèbre fonderie de Stewart & Dick, du Tennessee, en débarquement du steamer John Marshel, à vendre par
20 nov J. U. LAVILLEBEUVRE, 149 Commune.

SCEAUX peints—60 douzaines, à vendre par
8 jan HARVEY & COOLIDGE, 26 et 28 Gravier

Nouvelle-Orléans:
SAMEDI MATIN, 22 FEVRIER 1845.

22 FEVRIER.

L'anniversaire de la naissance du "Père de la Patrie" est toujours une émouvante et noble solennité pour tous les cœurs dévoués à l'Union. La pensée du héros dont toute la vie fut consacrée à son pays, ravive ces sentiments de patriotisme qui quelquefois peuvent sommeiller, mais qui ne s'éteignent jamais; elle relève les courages affaiblis, ranime les espérances prêtes à s'évanouir, et rend la confiance en l'avenir. Au milieu même des désappointements et des tristesses du présent, on se dit que l'œuvre de Washington doit être immortelle comme sa gloire.

"Washington, a dit l'un des plus dignes appréciateurs de ce grand homme, fit les deux plus grandes choses qu'en politique il soit donné à l'homme de tenter. Il maintint, par la paix, l'indépendance de son pays qu'il avait conquise par la guerre. Il fonda un gouvernement libre, au nom des principes d'ordre et en établissant leur empire.

"Quand il sortit des affaires, l'une et l'autre œuvre étaient accomplies. Il pouvait en jouir. Car peu importe, en de si hauts desseins, ce qu'ils ont coûté de travail. Il n'y a point de sueur qu'une telle palme ne sèche sur le front où Dieu la place.

"Il se retirait librement, vainqueur. Jusqu'au bout, sa politique avait prévalu.... Il a eu cette gloire, bien pure, de triompher tant qu'il a gouverné, et de rendre possible, après lui, sans trouble pour l'Etat, le triomphe de ses adversaires.

"Plus d'une fois peut-être, sans altérer sa sérénité ce résultat s'était offert à sa pensée: "Un motif dominant a dirigé ma conduite: donner du temps à mon pays pour asseoir et murir ses institutions encore récentes, et pour s'élever sans secousse à ce degré de consistance et de force qui peut seul lui assurer, humainement parlant, le gouvernement de ses propres destinées."

"Le peuple des Etats-Unis gouverne en effet ses propres destinées. Washington avait placé son but à cette hauteur. Il l'a atteint.

"Qui a réussi comme lui? Qui a vu de si près, et si tôt, son propre succès? Qui a joui à ce point, et jusqu'au bout, de la confiance et de la reconnaissance de son pays?

"Pourtant, à la fin de ses jours, dans cette retraite si noble et si douce, et tant désirée de Mount-Vernon, ce grand homme si serein, avait au fond de l'âme, un peu de lassitude et de tristesse. Sentiment bien naturel au terme d'une longue vie employée aux affaires des hommes. Le pouvoir est lourd à porter et l'humanité rude à servir quand on lutte vertueusement contre ses passions et ses erreurs. Le succès même n'efface point les impressions tristes que le combat a fait naître, et la fatigue contractée dans cette arène se prolonge au sein du repos.

"C'est un fait grave, dans une société démocratique libre, que l'éloignement des hommes les plus éminens, et des meilleurs entre les plus éminens, pour le maniement des affaires publiques. Washington, Jefferson, Madison ont aspiré ardemment à la retraite; comme si dans cet état social, la tâche du gouvernement était trop dure pour les hommes capables d'en mesurer l'étendue et qui veulent s'en acquitter dignement.

"A eux seuls pourtant cette tâche convient et doit être confiée. Le gouvernement sera toujours et partout le plus grand emploi des facultés humaines, par conséquent celui qui veut les âmes les plus hautes. Il y va de l'honneur et de l'intérêt de la société qu'elles soient attirées et retenues dans l'administration de ses affaires; car il n'y a point d'institutions, point de garanties qui puissent les y remplacer.

"A leur tour, pour les hommes dignes de cette destinée, toute lassitude, toute tristesse, même légitime, est une faiblesse. Leur mission, c'est le travail. Leur récompense, c'est le succès de l'œuvre, toujours dans le travail. Bien souvent ils meurent courbés sous le faix avant que la récompense arrive. Washington l'a reçue. Il a mérité et goûté le succès et le repos. De tous les grands hommes, il a été le plus vertueux et le plus heureux. Dieu n'a point, en ce monde, de plus hautes faveurs à accorder."

Cette belle page qu'un grand historien, un homme politique d'une haute portée, M. Guizot, écrivait en 1839, n'est-elle point tout à la fois un bel hommage au Père de la patrie, un grand enseignement pour le tems où nous vivons? Pouvions-nous célébrer ce cent treizième anniversaire mieux qu'en citant des paroles si profondément éloquentes, et si dignes "du plus vertueux et du plus heureux des grands hommes."

ECOLES PUBLIQUES.—La réunion générale des Ecoles publiques de la première Municipalité, à la Salle d'Orléans, était vraiment une solennité pleine d'intérêt, pleine d'émotions. Aussi toute la partie de notre population qui s'intéresse à l'instruction, et cette partie est nombreuse, je vous assure, s'était empressée de se rendre à l'appel des professeurs et des élèves; elle remplissait les premières et les secondes loges, ainsi que les galeries; elle avait envahi même les troisièmes loges, et elle était animée d'une attention bienveillante, pleinement justifiée par la ... qu'elle avait sous les yeux. Le ... était occupé par les écoles des jeunes filles, ... se mêlaient les directrices et les maîtresses, ... sur la scène les jeunes garçons ... nombreuse ... traiteurs de ... Il y avait quelque chose ... laquelle ... spectateurs ... rangs de cette belle jeunesse. Chaque mère y ... chait avec battement de cœur son fils ou ... chérie; le ... n'était pas moins ému, et cela ... un lien ... ne rattachait à la fête, ne pouvait néanmoins se défendre d'une vive sympathie ... l'aveu de ... ux qui se plaisent aux ... souvenirs, ... aussi belle ... complète, n'avait ... au lieu ... théâtre d'Orléans depuis le voyage de Lafayette ... parmi nous.

Les ... élèves se sont livrés à divers exercices, qui ont ... d'une manière victorieuse ... de l'enseignement dans nos écoles. De jeunes garçons, ... la voix ferme et assurée arrivait ... ment jusqu'aux oreilles attentives qui les ... avec avidité, ont harangué l'assemblée, ... se sont tirés à merveille de leur rude ... D'autres enfans ont tour à tour ... ceaux de poésie française et anglaise, et leur débit a révélé de l'intelligence toujours, et souvent de l'esprit et de la sensibilité. Quelques scènes sérieuses ou comiques fort bien dites, des discussions en forme de dialogue habilement conduites, des dissertations où brillaient des sentimens patriotiques, ont offert l'attrait le plus varié à l'assistance qui n'en perdait pas un mot. Enfin le tout a été entremêlé de chœurs exécutés par les voix fraîches et vibrantes des jeunes filles et des jeunes garçons que guidait avec un soin tout paternel leur intelligent et zélé professeur, M. Varney. On a pu se convaincre par cette épreuve que les études musicales étaient, tout aussi bien que les autres, prises au sérieux et qu'elles donnaient également les meilleurs résultats. Nous avons remarqué entre autres un chœur de Moïse qui a été rendu aussi bien qu'on pouvait le souhaiter.

Enfin la fête d'hier tendra puissamment à consolider l'existence de nos Ecoles, dont la base est excellente, et où les améliorations ne se feront jamais attendre, à mesure que l'on reconnaîtra où elles doivent porter. On en a pour garant le zèle et l'intelligence des professeurs, ainsi que les vues éclairées des administrateurs. Les uns et les autres ont déjà recueilli hier les premiers fruits de leurs généreux efforts.

☞ L'empressement était si grand, hier pour assister à la réunion des Ecoles publiques, que les membres de la Législature et de la Convention qui sont arrivés un peu après l'ouverture, ont trouvé prises toutes les places qu'on avait eu soin de leur réserver. Les Dames qui n'avaient pu se caser ailleurs et qui voyaient des places vides, avaient cru bien faire d'en profiter; et nous sommes certains que la galanterie de nos Législateurs et de nos Conventionnels se sera empressée d'approuver cet envahissement qu'elle aurait autorisé à l'avance, si on l'eut demandé.

La fête militaire qui se prépare pour aujourd'hui au faubourg Livaudais, sera des plus brillantes. Il y aura environ trois mille hommes sous les armes, et une innombrable quantité de curieux.

A la Légion de la Louisiane, le régiment de Washington et les Volontaires Louisianais, se joindront l'artillerie de la Mobile, la compagnie d'artillerie de Donaldsonville—quatre compagnies de troupes des Etats-Unis en garnison à Baton Rouge, deux compagnies des casernes d'en bas, une compagnie du Fort Pike et une compagnie du Fort Wood.

On assure que la Légion aux ordres du brigadier-général Chs. Cuvellier, est chargée de la défense et que le brigadier général Horatio Davis, commandera le parti assaillant. Le major-général John L. Lewis, est chargé du commandement en chef. Le gouverneur, le major-général Gaines et les généraux Johnson et Sparrow avec leur état-major, seront présents.

On commencera la petite guerre à 10 heures.

Nous faisons des vœux pour qu'aucun accident ne vienne troubler l'allégresse que fait toujours naître l'anniversaire de la naissance du père de la patrie.

☞ Les cloches à plonger qui sont occupées maintenant à relever la coque du steamboat *Augusta*, de l'autre bord du fleuve, vis-à-vis la 1re. municipalité, seront en fonction pendant toute la journée de demain dimanche, pour donner au public l'occasion de se récréer de ce spectacle.

CHRONIQUE LOCALE.

Cour Criminelle—Mary Jones et Mary Atkinson, accusées de tenir une maison de discorde, ont été mises en liberté.

James Gibson, accusé de tentative de vol, a comparu pour entendre la lecture de son acte d'accusation et a plaidé non coupable.

Les poursuites dirigées contre Bridget Bowlip, accusé d'assaut et batterie, sont arrêtées.

CONVENTION—M. Roselius fait la motion que la Convention aille à midi assister en corps à l'examen des écoles de la première municipalité. C'est la dernière fois que la Convention aura l'occasion d'assister à un examen de cette nature et il est d'autant plus nécessaire que chacun de ses membres puisse juger par lui même des résultats obtenus jusqu'à présent, qu'il est urgent d'incorporer dans la nouvelle Constitution au moins le principe d'un système général d'écoles publiques pour tout l'Etat. Adopté sans discussion.

M. Miles Tylor demande que sa proposition portant que l'appel nominal ne pourra être demandé que par dix membres au moins, soit prise en considération.

M. Ratliff demande le dépôt sur le bureau. Il désire que la Chambre n'adopte pas cette proposition à la légère.

M. Conrad répond que cette proposition a pour unique but d'éviter la perte de temps qui résulte des appels nominaux demandés inutilement par quelques membres sur les questions les plus insignifiantes.

La motion de dépôt sur le bureau est repoussée.

M. Benjamin dit que par égard pour les opposans, il demande que la considération de cette proposition soit renvoyée à lundi matin.

La Convention s'ajourne.

RAPPORT OFFICIEL.
DE LA
CHAMBRE DES REPRESENTANS.
VENDREDI, 21 février 1845.

Trente-huit membres répondent à l'appel nominal. Un congé est accordé à MM. Cruzat, Parham et Leblanc de Lafourche.

M. Ray demande une dispense des règles pour obtenir la 2de lecture du bill de M. Gayarré relatif au salaire des juges de la cour de Commerce et de District. Le bill des honoraires est en ce moment au Sénat, et s'il doit passer, il y a urgence à s'occuper du bill de M. Gayarré.

L'Orateur présente 1o une invitation de T. H. McCaleb qui prie la législature d'assister à la célébration du 22 février et d'entendre un discours prononcé à cette occasion par J. P. Benjamin, à l'église Clapp; 2o une communication de M. Chauvière, relative aux accusations dirigées contre le juge Préval. Référé à la délégation d'Orléans.

La motion de M. Ray est retirée, puis la Chambre s'occupe du bill qui amende les différens actes relatifs à la banque des Citoyens.—M. Winchester fait remarquer l'importance de ce bill pour le crédit et l'honneur de l'Etat; il faut l'examiner à loisir et avec soin. La chambre a accepté l'invitation des écoles publiques, il serait donc convenable de renvoyer la discussion à mardi prochain, après lecture du journal. Cette motion prévaut.—La section additionnelle de M. Duvigneaud qui abroge certaines sections de l'acte pour réduire les salaires de certains officiers se présente. M. D. propose de l'amender en appliquant cette section aux greffiers de cour, aux shérifs, juges de paroisses et recorder des hypothèques. Le but de cette section est de repousser la taxe de 2 pour cent sur le produit brut de leurs recettes.

M. Winchester dit que ces officiers paient environ $15,000 au trésor. C'est là un item important. Il est vrai qu'un bill a été adopté par la Chambre pour réduire le salaire de certains officiers, mais il n'est point encore loi. Il est possible même qu'il échouera devant le Sénat. Si cela arrivait le trésor perdrait une somme considérable. Si le bill des honoraires passe, cette somme sera déjà considérablement réduite. Il n'y a donc aucun motif pour justifier cette section additionnelle qui d'ailleurs aurait dû être présentée comme amendement au bill soumis en ce moment au Sénat. M. Duvigneaud retire sa section.

M. Deblanc propose une section additionnelle imposant une taxe sur les célibataires.

M. Winchester s'oppose à cette tentative de tuer le bill en y introduisant des dispositions peu sérieuses.

La section est déposée sur le bureau.

Sur motion de M. Gardère, la quatrième section est reprise en considération et amendée de manière à ce que le coût de toutes les licences délivrées par le collecteur de taxes sur les colporteurs et marchands, soit uniformément fixé à $3.

Le bill est ensuite lu une troisième fois et passé avec un amendement au titre qui est conçu de la manière suivante: Acte relatif au revenu de la Louisiane.

L'orateur présente une invitation des directeurs du Collège Médical pour visiter cette institution lundi à midi.

La Chambre s'ajourne à lundi, à midi.

On dit que le ministre anglais, M. Packenham, a reçu l'ordre de son gouvernement de demander des explications au gouvernement des Etats-Unis sur certaines expressions contenues dans la fameuse lettre de M. Calhoun à M. King. Nous donnons ce bruit sans en garantir en aucune façon l'exactitude.

L'affaire de McNulty, greffier de la Chambre des Représentans au Congrès, a été examinée—et l'accusé a du donner une caution de dix sept mille piastres pour assurer sa comparution devant la Cour Criminelle.

On évalué maintenant à 94,000 la population de Cincinnati. L'accroissement annuel de cette ville est d'environ 12 pour cent.

Nous voyons par un journal du Vermont que trente trois ... exilés à Van Diemen ... [illegible]

... [illegible] ... *vice des Eta ...*

... NOUVELLE ... — Une ... française de New York, femme de beaucoup d'esprit et de ... Mme Barbier-Vivien a épousé ... dans les Etats-Unis, M. Barbier-Vivier, ... elle a apporté en mariage d'assez vastes propriétés dont un testament l'avait fait héritière dans le Canada. Mais il paraît que la spirituelle et habile modiste eut à se plaindre d'une infidélité de son mari, auquel une négresse a fait le mauvais tour d'imputer la paternité d'une de ses progénitures illégitimes. En conséquence, Mme Barbier-Vivien a intenté un procès en divorce à son époux qui est probablement calomnié et l'a même fait enfermer dans la prison des *Tombes Egyptiennes*. Courroucé par cette vengeance un peu sévère, M. Barbier-Vivien a usé de ses droits de maître de la communauté pour donner à un avocat, M. Stalknecht, dont il était le débiteur, une hypothèque sur les biens du Canada et sur le mobilier de l'appartement naguère occupé par lui et son épouse. L'avocat de Mme Barbier, M. Lockwood, s'opposa à la saisie de ce mobilier, au nom de sa cliente, mais son confrère passa outre, lui fit arracher des mains la clé des appartemens, et emporta tous les meubles qui s'y trouvaient. M. Lockwood a porté plainte contre son confrère pour avoir violé la loi et sa personne, et il a demandé son expulsion du barreau. Mais la Cour n'a point fait droit à ces conclusions vengeresses. De son côté, M. Stalknecht représenté par M. Sandford, a fait un affidavit dans lequel il accuse M. Lockwood d'une multitude de peccadilles trop scandaleuses pour être rapportées, et à raison desquelles il veut faire, à son tour, expulser M. Lockwood du barreau.

LISTE MARITIME.
PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

EXPEDIES.

Navire Saratoga, Russell, New York,	A Cohen
Navire Tippecanoe, Gray, Philadelphie,	C J Mecker
Navire Hilah, Hammond, New York,	Toby & Bogert
Navire Agnes, Boase, Bremen,	Yeights & Johnson
Navire Nestor, Musse, Hamburg,	Jenkins & Tigler
Navire Paris, Hoffman, Boston,	G O. een & Bro
Navire Importer, McLaren, Liverpool,	H C Cammack & co
Navire Warren, Hastings, Mason, Liverpool,	P Maxwell
Barque Marcia, Harward, Boston,	Bridge & Bro
Barque Henry Duncan, Kent, Liverpool,	Barber Bro
Barque Bachelor, Horton, Norfolk,	Bailey & Baxter
Barque Abigail, Gay, Glasgow,	Duncan Kennedy & co
Brick Carib, Petterfield, New York,	J Alexander
Brick Chapman, Thompson, Charleston,	S L & E L Levy
Brick Massachusetts, Collins, Baltimore,	Clifford & Garr
Brick Virginia, Cooper, Baltimore,	Toby & Bogert
Brick Otter, Bell, Barbadoes,	Wm Burgess & co
Goelette Ed S Lamdin, Emerson, Rattan Island,	Honduras
Goelette Elizabeth, Forsyth, Pensacola,	capitaine.
Goelette Angler, Eldridge, New York,	capitaine
Polacre Pastora, Peges, Porto Rico,	J Prats
Navire à vapeur Republic, Crane, New York,	Williams, Whitman & co

ARRIVES.

Barque Tennessee, Winslow, Trinité.
Brick Mazeppa, Colson, Tabasco.
Brick Susan, Pattee, Trinité.
Brick Wesleyan, Richards, New York.
Goel Squirrel, Richards, Mobile.
Goel Saratoga, Maloney, St. Domingue.
Goel Caroline, rivière Sabine.
Steamer Clinton, Baird, Baton Rouge.
Steamer Cote Joyeuse, Dalmau, grand Ecore.
Steamer Aid, Reed, Bayou Black.
Steamer Belle of Red River, Davis, Rivière Rouge.
Steamer J Dupré, Green, Covington.
Steamer de Soto, Kimball, Grand Ecore.
Steamer Fort Towson, Rhodes, Camden, Ark.
Steamer Little Rock, Caldwell, Camden, Ark.
Steamer Neva, Jones, rivière Yazoo.
Steamer Nashville, Lee, Nashville.

GARANCE—6 barriques, à vendre par
18 fev W. P. VREDENBURGH, 30 Vieille Levée.

OFFICIEL.

PREMIERE SESSION—DIX-SEPTIEME LEGISLATURE DE LA LOUISIANE.

JOURNAL DU SENAT.

LUNDI, 10 février 1845.

La Chambre s'est réunie conformément à l'ajournement.

Sur motion, et après dispense des règles, la Chambre s'est occupée de la résolution du Sénat qui accorde un congé à Ebenezer E Cooley, juge de la paroisse de la Pointe-Coupée.

Ladite résolution a été lue une première fois, et après dispense des règles, une seconde fois, puis adoptée.

Le greffier a reçu l'ordre d'en informer le Sénat.

M. Fluker, au nom du comité sur l'instruction publique, auquel avaient été référés les bills suivans:

Acte pour établir un système d'écoles gratuites à la Louisiane, et

Acte pour pourvoir à l'adoption du système des écoles gratuites dans l'Etat de la Louisiane;

Ainsi que le rapport de Robert J. Ker, conservateur du bureau des terres publiques, sur les terres consacrées à l'entretien des écoles publiques,—a soumis le rapport suivant:

Le Comité permanent sur l'instruction publique a l'honneur de soumettre le rapport suivant:

Ne possédant pas le rapport que les directeurs des collèges de l'Etat doivent présenter annuellement, ainsi que la loi l'exige, votre comité ne peut faire aucun rapport circonstancié sur l'état de ces institutions, si ce n'est d'après les informations qui leur viennent de sources étrangères. Le Collège Jefferson, dans la paroisse St Jacques, est la seule institution de ce genre qui reçoit maintenant une subvention de l'Etat, et cette subvention, qui est de dix mille piastres par an, cessera d'être payée après le 31 decembre prochain.—Ce collège n'est pas dans une situation très prospère; le nombre de ses élèves ne s'élevant, d'après ce que le comité a appris, qu'à soixante ou quatre-vingts.

Le Collège de la Louisiane, à Jackson, dans la paroisse d'Est-Feliciana, est entièrement tombé, et le collège de Franklin, aux Opélousas, n'est guère dans une meilleure situation.

Votre comité vous conseille de n'accorder pour le moment aucune subvention à ces institutions. L'insuccès qui a marqué tous les efforts et tous les sacrifices d'argent qu'a faits l'Etat, prouvent clairement l'impossibilité de fonder des collèges d'Etat. D'autre part, le succès qui accompagne la fondation des collèges par de simples particuliers, dans d'autres Etats, vient à l'appui de ce qu'a avancé votre comité.

Nous vous recommandons donc de vendre l'intérêt que l'Etat possède dans ces institutions, afin qu'elles passent entre les mains de compagnies particulières, ou d'ordres religieux.

Quoique l'établissement dans cet Etat d'écoles publiques n'aie pas été sans avantages dans les paroisses où la population s'intéresse à l'éducation, il est d'autres parties de l'Etat cependant où ces avantages sont presque nuls, et où les enfans grandissent dans une complète ignorance des lettres. Lorsque l'on considère le grand nombre de personnes à la Louisiane qui ne savent ni lire ni écrire, n'est-il pas du devoir de la Législature d'adopter un système quelconque, à l'aide duquel on puisse mettre les bienfaits d'une éducation élémentaire à la portée de la nouvelle génération, et lui inspirer le désir d'en profiter!

Dans l'opinion du comité, le vice capital du système actuel est de faire une distinction qui froisse l'amour propre des enfans du Sud; si pauvres qu'ils soient, ils ne veulent point se l'entendre dire par la Législature. Dans les paroisses d'Orleans et de Jefferson, où le systeme a été modifié de façon que l'enfant du riche et celui du pauvre sont assis sur les mêmes bancs, votre comité est fier d'avoir à signaler le succès qui en a été le résultat, succès qui doit réjouir le cœur des philanthropes, et designer à l'estime publique l'homme qui en a été la cause. Ce système d'écoles gratuites, qui a toujours dépassé les espérances dont il est l'objet, attire l'attention de tout le monde civilisé, et finira, tôt ou tard, par être en vigueur dans toute la chrétienté.

Chez un peuple comme le nôtre, qui se gouverne lui-même, ces écoles ont une importance toute particulière, et il est du devoir du gouvernement d'employer les revenus du trésor public à répandre les lumières et la moralité parmi la jeunesse, afin que chaque citoyen puisse occuper la place qui lui est attribuée dans la société; tout comme ce même gouvernement doit employer les revenus publics à entretenir une armée et une marine, pour nous protéger contre l'invasion étrangère. L'électeur doit être moral, et doit avoir une certaine instruction, pour remarquer ceux qui peuvent le représenter dans les conseils de la nation.

L'égalité politique et l'égalité dans les écoles est ce qui doit faire de notre peuple le plus grand et le plus éclairé du monde. Il s'agit donc de savoir si nous étendrons cette organisation à toute la Louisiane. Dans les Etats du Nord, ainsi qu'à la Nouvelle Orléans, où ce système d'écoles est en vigueur, il a été constaté que c'est le plan d'instruction le plus sage et le plus économe. Des calculs certains ont établi que tous les enfans de l'Etat peuvent être instruits à un prix moindre que celui payé par les parens qui envoient à cette heure leurs enfans dans des écoles particulières.

L'impôt ne sera donc pas augmenté, et l'éducation sera générale. L'Etat peut encore disposer de cent quarante-cinq mille neuf cent vingt arpens de terres accordées par le Congrès pour l'entretien des écoles publiques de la Louisiane. Ces terres devraient être, selon l'avis du comité, immédiatement vendues, et leur produit placé dans les rentes de l'Etat à raison de huit pour cent, ce qui formerait un fond permanent destiné à l'entretien des écoles. Avec l'aide du capital produit par la vente des terres susdites, et dans la perspective du prompt acquittement de la dette proprement dite de l'Etat, ce qui probablement aura lieu dans quelques mois et allégera le trésor public, l'Etat pourrait accorder une assez forte subvention à chaque paroisse en raison de sa population blanche, sous la condition que chaque paroisse fournisse de son côté une somme égale. Quoique les nouveaux Etats prient le Congrès de leur abandonner toutes les terres publiques qui s'y trouvent pour entretenir les écoles. La Louisiane a un droit égal à celui de ces Etats. Quoiqu'il en soit, votre comité est d'avis que vous établissiez ... des écoles gratuites. Pourquoi serions-nous ... à le faire? La population étant clairsemée dans quelques paroisses et les habitans différant ... d'habitudes et de mœurs, la législature ... pas facilement adopter un plan qui convint à toutes les parties de l'Etat. Votre comité croit par conséquent devoir vous conseiller de donner aux jurys de police le droit de disposer des fonds attribués aux écoles publiques et de passer tous les règlemens nécessaires, tout en vous réservant la principale organisation des écoles. Vous autoriseriez aussi le gouverneur à nommer un inspecteur-général qui surveillerait les écoles, et ferait chaque année un rapport sur leur situation.

Le tout vous est respectueusement soumis, ainsi que le bill qui accompagne ce rapport.

D. J. FLUKER, Rapporteur.

Ce bill est intitulé: Acte pour établir un système d'écoles gratuites.

Le bill en a été lu, et, sur motion, l'impression du rapport et du bill ordonnée.

Sur motion, le greffier a reçu l'ordre d'aller annoncer au Sénat que la Chambre était prête à le recevoir pour procéder ensemble à l'élection d'un trésorier d'Etat pour l'année 1845.

Sur motion, la séance a été suspendue pendant quelques instans; puis les sénateurs s'étant réunis aux représentans, sur motion, on a procédé à l'appel nominal. La présence de 15 sénateurs et de 49 représentans a été constatée. Total 64.

M. Stillé a désigné comme candidat, M. le général Wm. Debuys, le titulaire actuel.

M. Griffin a désigné le juge L. Bordelon.

Les différens membres ayant voté; sur motion, M. Canter, pour le Sénat, et M. Stillé, pour la Chambre, ont été nommés vérificateurs.

Le dépouillement du scrutin, sur 64 voix, a donné le résultat suivant:

M. Wm. Debuys a reçu	51 voix.
M. Louis Bordelon,	12
Voix perdue,	1

M. Debuys ayant obtenu la majorité requise a été déclaré dûment élu trésorier d'Etat pour l'année 1845.

Le Sénat s'est retiré alors au lieu ordinaire de ses séances.

Les membres suivans ont présenté les mémoires suivants:

M. Crossman:—Mémoire de W. Littleton, de la ville de la Nouvelle Orléans, demandant certaine secours.

M. Howell:—Mémoire de Francis Strond, demandant certains secours.

M. Morgan:—Mémoire de Francis Thomas, demandant à être payé pour avoir servi de témoin dans l'affaire de l'Etat de la Louisiane contre John D. Townsend.

Sur motion, ces mémoires ont été référés au comité sur les réclamations.

M. Pilié a soumis à la Chambre un mémoire de Jno Astule et autres, au nom des vendeurs et acquéreurs de tabac à la Nouvelle-Orléans, demandant une modification des lois relatives à l'inspection du tabac.

Sur motion, ledit mémoire a été referé à un comité spécial composé de cinq membres.

L'Orateur a désigné pour composer ce comité MM. Pilié, Burthe, Peck, Day et Parham.

M. Duvigneaud a soumis à la Chambre un mémoire de P. Maillard, de la Nouvelle-Orléans, demandant certains secours.

Sur motion, ledit mémoire a été referé au comité des réclamations.

M. Strawther a soumis à la Chambre un mémoire de Wm. Kedy, de la paroisse St. Tammany, demandant l'enlèvement de certains obstacles dans le Bayou Beddico, dans ladite paroisse, et demandant aussi à être autorisé à rendre ce cours d'eau navigable.

Sur motion, ledit mémoire a été referé à un comité spécial composé de trois membres.

L'Orateur a désigné pour composer ce comité MM. Strawther, Waterston et Fluker.

M. Campbell a soumis à la Chambre un mémoire du président et des directeurs de la Banque du Gaz de la Nouvelle-Orléans, demandant que les privilèges de banque accordés à cette institution soient annulés sous certaines conditions.

Sur motion ledit mémoire a été referé à un comité de trois membres.

L'Orateur a désigné pour composer ce comité MM. Campbell, Crossman et Gayarré.

Le même membre a soumis encore un mémoire de Jesse Conner, homme de couleur libre, demandant l'émancipation de l'esclave Vénus, sa femme, qui appartient à l'Etat.

Sur motion, ledit mémoire a été referé au comité sur les propositions et griefs.

M. Vanwickle a soumis à la Chambre un mémoire de plusieurs citoyens de la paroisse de la Pointe-Coupée, demandant une indemnité dans les cas où leurs propriétés viendraient à être détruites par suite de la tranchée faite au Raccourci Cut-Off.

Sur motion ledit mémoire a été referé au comité sur les propositions et griefs.

M. Deblanc a présenté la résolution suivante:

Résolu par le Sénat et la Chambre des Représentans de l'Etat de la Louisiane réunis en Assemblée Générale, que ces deux corps s'ajournent *sine-die*, lundi 10 mars prochain à midi.

Cette résolution a été lue une 1ère fois, et, après dispense des règles, une seconde fois.—Elle a été ensuite mise aux voix, et l'appel nominal a constaté que: MM. Benjamin, Bickham, Brou, Burthe, Caruthers, Cole, Dawson, Day, Deblanc, Duclozel, Flucker, Fortson, Glaze, Howell, Kilgore, Landry, Lavergne, Leblanc d'Assomption, Leblanc de Lafourche, Marks, May, Moore, Newport, Parham, Peck, Pilié, Rogers, Stillé, Texada, Tourillon, Vanwickle, Wadsworth et Young avaient voté dans l'affirmative, 33 oui; et MM. Campbell, Crossman, Cruzat, Duvigneaud, Flaugeac, Garric, Gaudet, Gayarré, Griffin, Hébert, Laizer, Morgan, Perkins, Strawther et Winchester, dans la négative, 15 non.

Ladite résolution a été conséquemment adoptée, et le greffier a reçu l'ordre de la porter au Sénat.

Par un message du Sénat, transmis par S. C. Davis, secrétaire par intérim, la Chambre a été appelée à sanctionner le bill intitulé:

Acte pour amender l'article 1987 du Code Civil, et les articles 644 et 647 du Code de Procédure, ainsi que l'acte intitulé: Acte pour amender les articles 644 et 647 du Code de Procédure, passé en mars 1842.

Par le même message, la Chambre a appris que le Sénat avait donné son concours au bill intitulé:

Acte pour venir en aide à l'Asyle Catholique des Orphelins de la Nouvelle-Orléans.

Par le même message, l'Orateur a été requis d'apposer sa signature au bill du Sénat dûment enrôlé, intitulé:

Acte pour répartir la taxe foncière de la paroisse Ouachita entre cette paroisse et la paroisse Morehouse.

M. Lavergne ayant annoncé que ce bill était dûment enrôlé, l'Orateur a apposé sa signature, et le greffier a reçu l'ordre d'en informer le Sénat.

M. Vanwickle a soumis à la Chambre un mémoire de A. M. Folconner, demandant à être autorisé à percevoir un droit de péage sur un pont qu'il a construit dans la paroisse des Avoyelles.

Sur motion, le dit mémoire a été referé à un comité spécial de trois membres.

L'orateur a désigné pour composer le comité, MM. Vanwickle, Newport et Hébert.

M. Crossman a présenté la résolution suivante accompagnée d'un préambule:

Attendu que le gouvernement-général a négligé de voter des fonds pour l'élargissement des bouches du Mississippi; attendu que les citoyens de la Louisiane et l'intérêt du commerce réclament le vote de ces fonds; et attendu qu'il ne se passe guère une année sans que quelques navires se perdent à l'entrée du Mississippi.

Résolu par le Sénat et la Chambre des Représentans, etc., Que nos Sénateurs et Représentans au Congrès soient requis de faire tous leurs efforts pour obtenir une allocation destinée à élargir les bouches du Mississippi;

Résolu, en outre, que le gouverneur sera prié d'expédier copie de la dite résolution à nos Sénateurs et Représentans au Congrès.

Cette résolution a subi une 1re lecture, et, après dispense des règles, une 2me.

M. Marks a proposé d'amender la dite résolution en ajoutant ces mots: "que nos Sénateurs soient enjoints."

Cet amendement ayant été mis aux voix, l'appel nominal a constaté que MM. Bickham, Dawson, Day, Flaugeac, Fortson, Gayarré, Griffin, Howell, Kilgore, Marks, Moore, Morgan, Peck, Strawther, Taylor, Texada, Tourillon et Wadsworth avaient voté dans l'affirmative—18 oui; et MM. Benjamin, Brou, Burthe, Campbell, Cole, Crossman, Cruzat, Deblanc, Duclozel, Duvigneaud, Garric, Gaudet, Glaze, Hébert, Laizer, Landry, Leblanc d'Assomption, Leblanc de Lafourche, May, Parham, Perkins, Pilié, Rogers, Stillé, Vanwickle, Winchester et Young, dans la négative.

Ledit amendement a été conséquemment rejeté.

La motion de déposer indéfiniment sur le bureau le préambule et la résolution ayant été faite, l'appel nominal a constaté que MM. Benjamin, Bickham, Campbell, Flaugeac, Fortson, Griffin, Kilgore, Moore, Morgan, Peck, Strawther et Texada avaient voté dans l'affirmative—12 oui; et MM. Brou, Burthe, Caruthers, Cole, Crossman, Cruzat, Dawson, Day, Deblanc, Duclozel, Duvigneaud, Fluker, Garric, Gaudet, Gayarré, Glaze, Howell, Hébert, Laizer, Landry, Leblanc d'Assomption, Leblanc de Lafourche, Marks, May, Newport, Parham, Perkins, Pilié, Rogers, Stillé, Taylor, Tourillon, Vanwickle, Wadsworth, Winchester et Young dans la négative.

La dite motion a été conséquemment repoussée.

Sur motion, le préambule a été rejeté et la résolution adoptée.—Le greffier a reçu l'ordre de la porter au Sénat.

M. Howell, au nom du comité sur la milice auquel avaient été referés le mémoire de la compagnie des grenadiers de 1814 15, demandant certaine secours, et le mémoire de la 1re. Légion de la Louisiane demandant aussi certains secours, a fait un rapport défavorable à ces deux mémoires.

Sur motion, le dit rapport a été déposé sur le bureau, sujet à l'appel.

M. Perkins, au nom du comité sur les propositions et griefs, auquel avait été referé la pétition de plusieurs citoyens de la paroisse Sabine, demandant une réduction de la taxe sur les détaillans de liqueurs spiritueuses, a soumis le rapport suivant:

Le comité de propositions et griefs, ayant examiné avec soin le mémoire de John Grayham, Wm. Taylor, D. R. Gaudy, et autres, qui demandent une réduction dans la taxe dont sont frappés les détaillans de liqueurs spiritueuses, fait un rapport défavorable au dit mémoire et demande à être déchargé de toute considération ultérieure du sujet.

JAS. PERKINS.

Sur motion, ce rapport a été adopté.

Le même membre, au nom du même comité, auquel avait été referé le mémoire de Ramon Montesino qui demande à être dispensé de payer la taxe d'état sur un magasin qu'il tient dans la paroisse Ascension, rapporte un bill intitulé: Acte pour venir en aide à Ramon Montesino, lequel a été lu une 1re fois, et, après dispense des règles, une 2me fois puis adopté.

Sur motion et après dispense des règles, le dit bill a subi une dernière lecture et a passé.

Le greffier a été requis de le porter au Sénat.

M. Gayarré, au nom du comité sur les réclamations, auquel avait été referée la pétition de Samuel Locke, demandant le paiement d'une somme à lui due par le Bureau des Travaux Publics, a rapporté un acte intitulé:

Acte pour venir en aide à Samuel Locke, le titre duquel a été lu.

Le même membre, au nom du même comité auquel avait été referé le compte d'Auguste Brusté, pour certaines sommes à lui dues par l'Etat, a rapporté un bill intitulé:

Acte pour venir en aide à Auguste Brusté, dont le titre a été lu.

Le même membre, au nom du même comité auquel avaient été referés le mémoire de James McFoly, et un Acte pour venir en aide à James McFoly, a rapporté le même bill.

Le même membre, au nom du même comité auquel avait été referée la pétition de R. Leckee, demandant certains secours, a fait un rapport défavorable à la réclamation.

Sur motion, le dit rapport a été adopté.

Le même membre, au nom du même comité des réclamations auquel avait été referé le mémoire de J. A. Kelly, demandant le paiement de certaines sommes à lui dues pour l'impression de quelques documens, a prié la Chambre de décharger le dit comité de toute considération ultérieure du sujet.

Ce rapport a été adopté.

Sur motion, le mémoire de M. Kelly a été referé au comité des finances.

Le même membre (M. Gayarré) au nom du comité des réclamations auquel avait été referé le bill intitulé: Acte pour augmenter le traitement de l'assesseur d'Etat dans la paroisse St. Martin, rapporte un substitut intitulé: Acte pour venir en aide à A. Flournoy, dont le titre a été lu.

Le même membre, au nom du même comité auquel avait été referé le bill intitulé: Acte pour expliquer les dispositions d'une résolution relative au traitement de certains fonctionnaires, a demandé que le dit comité fut déchargé.

Le rapport a été pris en considération et adopté.

Les membres suivans, ainsi qu'ils en avaient préalablement donné avis, ont introduit les bills suivans:

M. DeBlanc—Acte pour une certaine allocation.

M. Campbell—Acte pour incorporer la Congrégation de l'Eglise Protestante Episcopalienne de la ville des Opélousas.

M. Strawther—Acte pour amender la 4e section de l'acte intitulé: Acte pour incorporer le village de Covington, approuvé le 2 avril 1839.

M. Laizer—Acte pour amender les différens actes relatifs aux devoirs de l'assesseur de la paroisse Jefferson, et pour augmenter son salaire.

M. Moore—Acte pour amender l'acte intitulé: Acte pour créer la paroisse Vermillion.

M. Peck—Acte pour amender la loi sur les monitions.

Le titre de tous ces bills a été lu une première fois.

Sur motion et après dispense des règles, une 3e et dernière lecture a été faite du bill intitulé: Acte pour réviser et amender les différens actes de la dernière législature qui concernent le paiement de la dette proprement dite de l'Etat.

Sur motion, ordonné que le dit bill passe sous le titre de: Acte pour réviser et amender les différens actes de la dernière Législature qui concernent le paiement de la dette proprement dite de l'Etat, et pour d'autres objets.

Le greffier a reçu l'ordre de porter le dit acte au Sénat.

M. Burthe, au nom du comité sur l'agriculture, les manufactures et le commerce, auquel avait été referé le bill intitulé: Acte pour nommer des peseurs de coton et de sucre, a soumis le rapport suivant:

Le comité sur l'agriculture, &c., auquel a été referé un bill intitulé: Acte pour nommer des peseurs de coton et de sucre, a l'honneur de rapporter:

Votre comité a examiné avec attention la question qui lui a été soumise; l'époque avancée de la session de la Législature, le fait de l'absence par congé de deux des membres du comité, jointe aux informations contradictoires que votre comité a recueillies sur la question de savoir s'il conviendrait d'appointer des peseurs publics de coton et de sucre, toutes ces circonstances ont déterminé votre comité à rapporter défavorablement.

Cependant votre comité est d'opinion qu'il y a quelque chose à faire; il y a des abus à réformer dans la manière de peser les deux grandes productions de notre Etat; ce sujet étant bien mûri, par la reflexion, un bill pourra être présenté à la prochaine session de la Législature, et en attendant, comme il n'y a pas péril à la demeure, votre comité demande à être déchargé de plus ample considération sur la matière.

Le tout vous est soumis respectueusement,

BURTHE, chairman.

Sur motion, le dit rapport a été adopté.

M. Flucker, après dispense des règles, a soumis à la Chambre, le compte du journal le *Southern Traveller*, publié à Lafayette, pour annonces de la vente des terres publiques de l'Etat.

Sur motion, ce compte a été référé au comité des finances.

L'Orateur a soumis à la Chambre une communication signée Lozarre transmettant à la Chambre un mémoire qui renferme certaines accusations contre M. Gatien Préval, juge de paix à la N. Orléans, et qui réclame l'impeachment de ce magistrat.

Sur motion, ledit mémoire a été référé à la délégation d'Orléans avec pouvoir de citer les personnes et de se procurer les documens qu'elle jugera convenables.

L'Orateur a soumis ... à la Chambre un mémoire de MM. Daran Queyrouze & Co., qui demandent le paiement d'une certaine somme à eux due par l'Etat.

Sur motion, ce mémoire a été referé au comité des réclamations.

L'Orateur a soumis aussi à la Chambre un mémoire de A. Vattemare, de la N. Orléans, qui demande à échanger certains livres de science contre d'autres ouvrages appartenant à l'Etat.

Sur motion, ce mémoire a été référé au comité de l'instruction publique.

M. Stillé a annoncé qu'il introduirait incessamment un bill intitulé: Acte pour rappeler l'acte intitulé acte pour amender la charte du chemin de fer de Carrollton, approuvé le 6 avril 1843.

M. Laizer a annoncé qu'il présenterait sous peu le bill intitulé: acte pour amender l'acte intitulé acte pour régler l'ouverture, la disposition et l'amélioration des rues et des places publiques dans la ville de la N. Orléans et ses faubourgs incorporés ou non incorporés, et le banlieue de ladite ville, approuvé le 3 avril 1832, et pour étendre les dispositions de cet acte à la ville de Lafayette.

Sur motion, la séance a été suspendue pendant quelques instans; puis, la Chambre s'étant réunie de nouveau, a passé à l'ordre du jour.

Ordre du Jour.

La Chambre a continué à délibérer sur le bill du Sénat intitulé:

Acte pour allouer une certaine somme à la compagnie d'artillerie des Américains Natifs (attachée au Bataillon Washington), à la compagnie d'Artillerie de Baton-Rouge, et à la compagnie d'artillerie d'Est-Feliciana. La 1re. section de ce bill ainsi qu'un amendement présenté par M. Texada étaient en discussion lorsque le bill fut mis à l'ordre spécial de ce jour.

Sur motion, la Chambre s'est constituée en comité général, M. Stillé occupant le fauteuil.

Après quelques débats, le comité s'est dissout et M. Stillé a rapporté que ledit comité avait adopté la 1re. et la 2e sections et rejeté les 3me., 4me. et 5me.

Sur motion, ledit rapport a été adopté.

M. Morgan a proposé alors de déposer le bill indéfiniment sur le bureau, et a réclamé l'appel nominal. Le résultat a constaté que MM. Bickham, Fluker, Griffin, Kilgore, Moore, Morgan, Newport, Peck, Perkins, Strawther, Tourillon, avaient voté dans l'affirmative—11 oui et que MM. Benjamin, Burthe, Caruthers, Cole, Crossman, Cruzat, Dawson, Deblanc, Duclozel, Duvigneaud, Flaugeac, Gardère, Garric, Gaudet, Gayarré, Glaze, Howell, Laizer, Landry, Leblanc d'Assomption, Leblanc de Lafourche, Marks, May, Parham, Pilié, Rogers, Stillé, Taylor, Texada et Vanwickle dans la négative—30 non.

Ladite motion a été conséquemment rejetée.

Sur motion, il a été ordonné que ledit bill fut mis au net pour subir demain une 3me. lecture.

Une motion pour l'ajournement à demain, 10 heures, ayant été faite, l'appel nominal a constaté que MM. Bickham, Dawson, Deblanc, Duclozel, Gaudet, Leblanc de Lafourche, Moore, Taylor, et Tourillon avaient voté dans l'affirmative—9 oui; et MM. Benjamin, Burthe, Caruthers, Cole, Crossman, Cruzat, Duvigneaud, Flucker, Fortson, Gardère, Glaze, Griffin, Howell, Hebert, Kilgore, Laizer, Leblanc d'Assomption, Marks, May, Morgan, Newport, Parham, Peck, Perkins, Pilié, Stillé, Strawther, et Texada dans la négative—28 non.

Ladite motion a été conséquemment rejetée.

La Chambre a procédé alors à la 3me. lecture du bill intitulé:

Acte pour changer la manière de tenir les élections dans la paroisse d'Est Bâton Rouge.

Il a été ordonné que ledit bill passât sous le titre suivant:

Acte pour amender les différens actes qui concernent les élections.

Le greffier a reçu l'ordre de le porter au Sénat.

La Chambre a passé ensuite à la 3me. lecture du bill intitulé: Acte pour réviser et réduire le tarif des frais des greffiers, shérifs, notaires, et pour d'autres objets.

Au milieu de la discussion de la 1re. section, la Chambre, sur motion, s'est ajournée à demain matin, 10 heures.

DECEDE hier à 1h. 1/4 de l'après-midi, HENRY SAUCIER, âgé de 3 ans 4 mois, fils de H. B. Saucier et de Irène Toquino, tous les deux de cette ville. Les amis et connaissances sont priés d'assister à son Enterrement, qui aura lieu aujourd'hui à 4 heures de l'après-midi, ... la maison de son père, à l'encoignure des rues Quartier et Royale, No 92. 22 fev

☞ Nul ne doit désespérer de se guérir des rhumatismes, ... lorsqu'il fait usage du Liniment et ... Indien Végétal vendu au No. 8 rue Poydras. Le révérend John Bryce, collecteur des Douanes, à Shreveport, s'est guéri d'un ces de rhumatisme ... et il nous a permis de publier son témoignage de l'efficacité de ce remède. Nous pourrions citer ... par ce remède, si il était nécessaire.

☞ Pour LOUISVILLE & CINCINNATI.—Le steamer QUEEN OF THE WEST, capt. S. Bickell, partira pour les ports ci dessus ... intermédiaires, Samedi le 22 courant, à 4 heures ... Pour fret ou passage, s'adresser ... HARTWELL, KIDDER & CARAMAN,
19 fev 44 Poydras.

LES élèves des Ecoles publiques de la municipalité No 2, s'assembleront ce matin, à 10 heures 1/2 sur la Place Lafayette, et défileront par les rues du Camp, Canal et St Charles, pour se rendre à l'église du Rev. M. Clapp. Les élèves y chanteront des chants et M. J. P. Benjamin fera un discours.

Les parents et les amis de l'instruction publique sont respectueusement invités à assister à cette réunion.

T. H. McCALEB,
E. MONTEGUT,
L. MATHEWS, Comité.

22 fev

ASSOCIATION LOUISIANAISE DES VETERANS DE 1814-15.

LE major général LEWIS ayant eu la politesse d'inviter les vétérans de 1814-15 à assister à la parade militaire et à la petite guerre, ainsi qu'à la collation militaire qui aura lieu le samedi 22 février, sur la plaine des ... , les membres de cette société s'assembleront à cet effet ce jour-là, à 9 heures du matin, à la Bourse St. Louis, avec leurs cocardes.

Par ordre.
20 fev H. W. PALFREY, secrétaire.

Fille de chambre, demandée.

☞ On demande une fille de Chambre pour accompagner une dame en France. S'adresser au bureau de l'Abeille. 22 fev

Surveillante demandée.

ON demande, à l'Institut de Mme Desrayaux, une dame française pour la surveillance. 14 fev

SANGSUES.

REÇU par les derniers arrivages de France et de l'Ile ... ger, un superbe assortiment de sangsues Hongroises, et Espagnoles, à des prix très modérés.
P. S.—L'établissement se charge de les faire poser au prix de vingt-cinq la pièce.
22 fev P. TRASFOREST.

AVIS.

LES soussignés ont transporté toutes leurs marchandises de la rue de Chartres, No. ... au magasin, rue des Magasins, No. 26, qui est occupé par MM. Marten & Co.
21 fev PEET & MORTON.

MOUSSELINES—Reçu par les derniers arrivages, d'importation directe, des manufactures Suisses:
Mousseline blanche, unie, à raies, à pois, à fleurs, articles pour robes de bal, mousquetaires, rideaux, en caisses et demi caisses, au choix des acheteurs, à vendre par
27 jan F. FERRET, 46 Toulouse

CULTURE DE LA SOIE.

LES personnes qui voudront s'occuper de la culture de la soie trouveront chez M. Hebert, libraire, rue de Chartres, entre St Louis et Toulouse, et chez M. McKean, libraire, encoig. des rues Camp et Gravier un tableau lithographique qui leur donnent toutes les connaissances nécessaires pour amener à bien les éclosions des vers à soie et leur récolte de soie. Ce tableau ne coûte qu'une piastre et est indispensable aux personnes qui voudront s'occuper de la culture de la soie. 21 fev—6

A VENDRE—Un magasin de chaussures, tel qu'il se comporte, situé No. 164, rue Royale.
21 fev—3 S'adresser sur les lieux

Jardin Ste. Hélène.

COBINI a l'honneur d'annoncer à ses amis et au public, qu'il vient d'ouvrir un établissement de rafraîchissemens dans le joli Jardin Ste. Hélène, situé sur la Promenade Carondelet. Il espère que ses nombreux amis le favoriseront de leur patronage. Le choix des liqueurs et le service ne laisseront rien à désirer.
Au premier jour, l'annonce des soirées musicales.
19 fev—3f

ON DEMANDE une bonne maîtresse de Français, à l'Externat de jeunes Demoiselles, No. 109, rue Bourgogne entre Conti et St. Louis.
18 fev

EXCELLENT Cuisinier à Louer—Il peut faire la cuisine à la française et à l'anglaise; étant parfait cuisinier, il peut se charger de la cuisine d'un Restaurant, ou d'un Hôtel. S'adresser à J. A. BEARD & Co,
18 fev à l'Arcade de Banks.

SUPERBE FAMILLE DE NEGRES.

ON offre a vendre à des termes accommodants, à une famille de cette ville, une esclave cuisinier à la française et à l'anglaise, et pâtissier, avec sa femme, blanchisseuse et repasseuse, et deux beaux enfants. S'adresser à
J. A. BEARD & Co,
18 fev à l'Arcade de Banks

CHANGE sur Paris ou Bordeaux, à vendre par
18 fev CHS. DUFOUR, 11 Conti

CEPS A L'HUILE, Champignons—petits pois et sardines à l'huile en boîtes et demi boîtes, en débarquement du navire Talma, et à vendre par
7 fev CHS. DUFOUR, 11 rue Conti.

EN magasin et à vendre par le soussigné, les marchandises ci-après ayant droit au drawback: 10 demi pipes eau de vie, une preuve, de J. J. Dupuy; 1700 caisses vin rouge St. Julien; 400 barriques vin rouge; 300 barils vin blanc Sauterne et Barsac; 25 barils vinaigre de vin blanc; 1000 boîtes sardines; 50 caisses fruits au jus, pâtés truffés, etc. etc. CHARLES DUFOUR,
4 jan 11 Conti

PORTER DE LONDRES—40 barriques, marque Barkley & Perkins, de Londres, en débarquement du navire Republic, à vendre par
18 fev SMITH BRYAN, 33 rue Douane.

BIERRE ECOSSAISE—... barriques superieure, en débarquement du navire Republic, à vendre par
18 fev SMITH BRYAN, 33 rue Douane.

FUSILS FINS—Carabines et Pistolets, à vendre au magasin, par W. A. RYAN,
18 fev 48 rue Chartres

CAPSULES, Tirebourres et Poudre—Des meilleures fabriques anglaises, ainsi qu'une variété d'articles de chasse, à vendre au magasin, par W. A. RYAN,
1 fev 48 Chartres

OUTILS de Charpentiers—Un grand assortiment, à vendre par W. A. RYAN,
18 fev 48 Chartres

VARLOPES de Baldwin—Un grand assortiment, à vendre par W. A. RYAN,
18 fev 48 Chartres

TRAITES sur N. York, à vendre par
8 fev MERLE, SEYLLE & Co, 79 Tchoupitoulas.

DORSEY, VINCENT & Co.
ENCANTEURS ET COMMISSIONNAIRES,
No. 48, rue de Chartres—Nlle. Orléans.
☞ Accordent particulièrement des ventes de Marchandises Sèches, par colis et par petits lots.

Ils feront des avances libérales sur Marchandises ... à leur vendue. 24 jan

COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS.
Vendredi soir, 21 Février 1845.

COTON—Arrivé depuis le 18 courant, de Louisiane et Mississipi 15,979 balles; Tennessee, ... ; Alabama 161, Arkansas 147, Lac 314 Mobile 187, ensemble 11,8.. balles. Expédié dans le même tems, pour Liverpool 8800 balles, Glasgow 1607, Hambourg 537, Havane 400, Porto Rico 200, New York 1818, Boston 448, Philadelphie 918, Baltimore 186, Norfolk 137; ensemble 26,448 balles, ce qui réduit le stock de coton et laine en mains, y compris tout ce qui se trouvait à bord de navires non encore expédiés en jour d'hui, au stock de 140,3.. balles.

ETAT DU COTON.

1843 Septembre 1er. Stock en mains,		13,100
Reçu depuis les trois derniers jours,	11,818	
Reçu antérieurement,	4.. ..	
		450,170
		463,270
Expédié les trois derniers jours,	30,644	
Expédié antérieurement,	4.. ...	
		4.. ...
Stock, en mains, ce soir 21 février,		140,3..

Dans notre rapport de mardi dernier, nous avons laissé sur le marché au coton une demande modérée avec variation dans les prix. Les jours passés les affaires ont été un peu plus actives et mercredi 4000 balles changèrent de mains, hier 6000, et aujourd'hui 4000. La plus grande partie de ces achats ont été pour l'Angleterre, les acheteurs pour l'Espagne, la France et le Nord n'ont fait que de petites opérations.

Il n'y a pas de changement dans les prix, nous n'avons rien à altérer dans nos cours.

Les affaires de la semaine se sont élevées à 14,700 balles, et celles des 3 derniers jours à 13,700, que nous détaillons comme suit:

49 balles Louisiane et Mississipi à 5 3/4 c, 183 à 5 3/4, 256 à 5 1/8, 194 à 5 5/8, 160 à 5 5/8 ... [illegible; détail des ventes par lots et prix] ... par livre.

CLASSIFICATION DE LIVERPOOL.

Louisiane et Mississipi:		Tennessee et Alabama.	
Inferior	4 @ 4	Trash à Inferior	@
Ordin. to good ord.	4 1/2 @ 4 3/4	Ordinary	@
Middling	5 @ 5 1/4	Middling	@
Good Middling	5 1/2 @ 5 3/4	Good Middling	@
Middling Fair	6 @ 6	Middling Fair	@
Fair	6 @ 6 1/4	Fair	@
Good fair	7 @ 0	Good fair	@
Good & fine	7 1/2 @ 8	Good & fine	@

TABAC—La demande est toujours active et la quantité vite est suffisante pour tenir le marché dépourvu d'approvisionnement, les prix sont fermes. Le montant des transactions de ces derniers jours, s'élève à 450 boucauts—Inferieur 1 1/4 @ 2 1/2c; ordinaire 2 3/4 @ 3 1/4c, bon 3 1/2 @ 4c, beau 4 1/2 @ 5 1/2c; de choix 5 @ 6c; capes de cigares 7 @ 10 cts par livre.

Arrivé depuis le 18 courant 181 boucauts, expédié dans le même tems, pour Brême 640 boucauts, Basse-Terre (Guadeloupe) 35, Kingston Jam. 10, Barbades 10, New York 18, Boston 62, Philadelphie 23—Ensemble 816 boucauts.

ETAT DU TABAC

1843—Septembre 1, Stock en mains		6,000
Reçu les trois derniers jours,	1..	
Reçu antérieurement,	18 6..	
		26,321
		29,630
Expédié ces trois derniers jours,		
antérieurement,	12 ...	
		13,417
Stock ce soir 21 février,		7,213

SUCRE—Il y a eu beaucoup de demande, depuis le ... de ces jours passés, les acheteurs pour tous les points ... tant portés sur le marché, les prix ont haussé de 1/4c par livre—Nous cotons maintenant, inférieur 3 @ 4 ordinaire et bon ordinaire 5 1/4 @ 5 1/2; bon 4 1/2 @ 5 ..., beau et choix 4 1/2 @ 6 1/2c, par livre.—Nous notons les récoltes suivantes vendues sur habitation—72 boucauts @ 4 1/2; 200 dito ... ; et 180 @ 4 cts.

SUCRE HAVANE—Brun 5 1/2 @ 6c; jaune 7 @ 7 1/2c; blanc 9 @ 10 1/2 cts par livre; demande limitée.

MELASSES—La demande a été très animée, et le marché est ferme @ 17 et 18 cts par gallon, en barils de chêne et de cyprès. Trois récoltes formant 80,000 gallons, ont été vendues sur habitation depuis notre dernier rapport @ 16 cts par gallon.

FARINE—Le marché aux farines a été extrêmement animé, depuis notre dernière revue, et comme il ne s'est pas présenté d'acheteurs pour l'exportation, les prix sont fléchi—Ohio $3 9. @ $4 00 par baril, Missouri ... de la campagne et de la ville, $4 00 @ $4 75 par baril.

PRODUITS DE L'OUEST—Porc bonne demande, les prix sont très fermes, et tendent à hausser—Mess $10 00 @ ... Prime $8 par baril—BOEUF—Les transactions sont limitées. Mess en barils $9 00 @ $10 ... ; Prime $6 00 @ $7 par baril—GRAISSE—Il y a une demande active dans la demande, et les achats ... considérables à des prix plus élevés, ... qualités extrêmes—BACON—La demande ... avec animation, prix ... ; jambons, 8 1/2 @ 6 1/2c, enveloppés et en sacs, 7 1/2 @ 9 cts par livre.

WHISKEY—Le stock est très considérable, et la demande est languissante. Rectifié 18 @ 19 1/2 cts par gallon, ordinaire 17 1/2 @ 21 cts.

TOILE ET CORDE D'EMBALLAGE—Arrivée limitée. Toile Kentucky 9 1/2 @ 10 cts par yarde, corde 4 1/2 @ ... cts par livre suivant les conditions et qualités.

CAFE—Il n'est fait pas d'affaires en Rio ces jours passés, les prix sont sans changement—Nous cotons ... 8 1/2 @ 6 1/2 cts de l'inférieur au fin ... par livre.

GRAINS—Il y a assez bonne demande sur le maïs @ 40 et 41 cents par boisseau, pour le blanc et le jaune. Les avoines valent 36 cents au grenier ... par boisseau en sac. Pas de blé sur le marché.

SEL—Pas de vente de sel ces jours derniers, ... quoiqu'il existe une bonne demande ... ; sacs ... 95 cents @ $1, pour le gros $1 @ $1 ... par sac pour le fin; il ne se fait rien en sel en vrac.

CHANDELLES—Demande très limitée. New Bedford et Boston 25c; Nantucket 27 cents par livre.

BEURRE—Le marché est calme, sans changement dans les prix, de l'Ouest 9 @ 11 cents par livre suivant la qualité—Goshen 14 @ 17 cents la livre.

RIZ—$2 87 @ $3 25 par quintal, la demande est faible.

CHANGE—Le papier est moins offert, les cotes ... Londres 8 @ 9 pour cent de prime, Paris fr. 5 2.. @ 5 3.. New York à 60 jours 1 1/2 @ 2 pour cent d'escompte, chèques pair @ 1/4 pour cent d'escompte.

FRETS—Un navire a été frété pour Gênes à 1c. par livre de coton; c'est le seul engagement qui ait été fait—Liverpool 13/32 @ 14/32—Havre 1 3/16, New York 75 par balle.

PETITE GUERRE.

☞ AVIS—Un train de chars partiront Cercle Tivoli, toutes les demi heures après 9 heures du matin, pour les plaines aux chênes Livaudais, et reviendront en ville dans la même ordre.
Le prix du passage pour cette circonstance extraordinaire sera de 10 cents chaque voyage. JOHN HAMPSON,
21 fev N. O. & C. R. R. Co.

POUR LA PETITE GUERRE—Au dessus de Lafayette, Samedi le 22 courant
Le bateau à vapeur OSCAR, fera un voyage toutes les heures pour Pendre... et dessus, partant de la rive, ... que les dans la seconde municipalité au wharf près la rue Gravier pour y prendre des passagers. La cabine sera réservée pour les dames et les enfants. Les passagers sont priés d'être exacts aux heures de départ.
Billets, 25 cents chaque voyage.
Le bateau partira de la 1re. municipalité à 7, 8, 9, 10, 11 heures et midi et de la 2de. municipalité à 7 heures 1/2, 8 heures 1/2, 9 heures 1/2 &c. et continuera ainsi dans l'après-midi. 20 fev

Garthwaite, Payan & Co.
MAGASIN D'HABILLEMENTS EN GROS ET EN DETAIL,
No. 30, rue du Canal,
Entre celles Chartres et Vieille Levée.

ONT reçu par les navires Union et Yazoo, une partie de leurs marchandises de printemps, qu'ils offrent à vendre à TRES BAS PRIX pour de comptant. Ils ... maintenant à très peu de chose près déprix ... ce qui leur reste du stock d'habillements d'hiver.
Lévites en drap d'été et mérinos noir, français anglais et allemands, habits, lévites écourtées et paletots idem; pantalons idem.
Habits alpacca de toutes descriptions
Un assortiment d'habits et pantalons confectionnés français et américains, pour hommes et enfans, ... étoffes.
Chemises et caleçons—En toile d'Irlande, en toile de coton, et coton, ginga, flanelle de Canton, ...
Bretelles en gomme élastique, cotons, ... mouchoirs de poche, en batiste fil, en soie de l'Inde, mouchoirs de cou et stocks de tout genre.
Les habitants, marchands et pacotilleurs sont respectueusement invités à examiner leurs marchandises avant de faire leurs emplettes ailleurs.
20 fev GARTHWAITE, PAYAN & Co.

CHAMBRES GARNIES A LOUER—Deux Chambres garnies, au rez de chaussée de la maison No. 2-7, rue du Camp. Elles sont entièrement indépendantes du reste de la maison, et convenables pour un célibataire.
On en demandent possession de suite. S'adresser sur les lieux, ou à E. JOHNS,
19 fev 19 rue Poydras.

A LOUER—Deux appartemens, ... meublés, situés rue Conti, No. 4-7 ... près de la rue Bourbon; ils sont bien aérés et très commodes pour des célibataires. S'adresser à P. FREDERICQ,
21 fev—3 A la Banque du Gaz

CACHEMIRE D'ECOSSE ET MOUSSELINE DE LAINE DE 25 A 50 LA ROBE.

C. M. SIMPSON, 33 rue de Chartres, encoignure de la rue de la Douane—Désirent terminer la vente des marchandises qu'ils reçues par l'Alabama, les vendra à des prix qui étonneront les acheteurs; bonnes qualités de laines; $2 à 3 50 et $4 par robe; cachemire $4 à $5. 21 fev

TOILETTES DE BAL.

C. M. SIMPSON offre aux dames, des Toilettes de bal à des prix très avantageux, ayant en main une grande quantité et désirant terminer cet article à la fin de la saison ... il ne veut payer leur ...
21 fev 33 rue de Chartres, encoignure Douane

CHAMPAGNE—300 paniers marques de l'Ancre et de l'Etoile, de Thomas & fils, d'Epernay, à vendre par
21 fev RAYMOND CAHUZAC, 34, Vieille Levée

VINS et eau de vie ayant droit au drawback, différentes marques, à vendre par RAYMOND CAHUZAC,
21 fev 34, Vieille Levée

BLANC DE PLOMB—300 barillets à l'huile, de livres par baril; 300 dito extra fin, 300 dito No 1 do, 200 do prime extra No. 1 et en barils de 100 et 300 livres; 20 barillets litharge, 50 dito minium, 25 ... ; ... verte, à vendre par W. P. VREDENBURGH, 30 Vieille Levée

MERISE—300 gallons, qualité superieure, à vendre par
21 fev COURVOISIER & Co, Encoignure d'Orléans et Royale

MARRONS—Frais et gros, à vendre par
20 fev COURVOISIER & Co, Encoignure d'Orléans et Royale

HUILE—100 paniers et 500 caisses, importation récente, qualité supérieure, à vendre par
20 fev EUG. ROCHEREAU & Co, 17 et 19, St. Louis

SARDINES—En boîtes et demi boîtes, de la marque de ... , à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co,
20 fev 17 et 19, St. Louis

CIGARES HAVANE—25 milliers cigares de la Havane en débarquement du brick Union, comprenant les Regalias, Canones, Milares, Trabucos, Damas, Conchas et autres bonnes marques ... à vendre par
... fev ... GUARDIA, rue de Chartres